**Résumé Exécutif**

Le projet de recherche INDEED (Enquête sur le développement des normes d'accessibilité au Canada et l'inclusion/exclusion des invalidités épisodiques) examine comment les personnes atteintes d'invalidités épisodiques sont souvent exclues des règles d'accessibilité en milieu de travail. Il est important de le faire, car le Canada révise actuellement ses normes d'accessibilité à l'emploi.

Les invalidités épisodiques sont des problèmes de santé chroniques et intermittents. Une personne peut se sentir bien pendant un certain temps, puis connaître des périodes de malaise ou d'incapacité de travailler.

Pour mieux comprendre comment ces problèmes sont inclus dans les règles en milieu de travail, nous avons examiné les normes d'accessibilité à l'emploi partout au Canada. Nous avons également discuté avec 25 personnes ayant vécu une expérience vécue dans le cadre de cinq groupes de discussion et interviewé quatre experts de la communauté des personnes en situation d’invalidité.

Cette étude contribuera à créer des règles meilleures et plus équitables. En écoutant les personnes atteintes de ces problèmes de santé, nous espérons rendre les normes en milieu de travail plus favorables et inclusives.

## Constats clés

1. Compréhension de l'invalidité épisodique : Les participants ont indiqué que ces affections sont souvent invisibles et évoluent au quotidien. Ils ont indiqué que les symptômes, l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et leur capacité à travailler varient souvent. Il leur est donc difficile de demander de l'aide ou de se sentir soutenus au travail.

2. Sensibilisation et idées fausses : De nombreux participants ont déclaré que leurs supérieurs et collègues ne comprennent pas les invalidités épisodiques. Parce que ces invalidités ne sont pas toujours visibles, ils ne les croient souvent pas. Ceux qui ont également été confrontés au racisme, à la pauvreté ou au sexisme ont eu encore plus de difficultés.

3. Expériences liées à l’accessibilité en emploi : Certaines personnes ont déclaré avoir rencontré des difficultés à obtenir du soutien ou des aménagements au travail. Quelques-unes ont eu de bonnes expériences, généralement dans des emplois gouvernementaux ou syndiqués. D'autres ont déclaré que le fait de parler de leur invalidité à leur employeur a parfois entraîné la perte de leur emploi ou l'exclusion de promotions.

4. Lacunes des politiques et du système : Les recherches et les expériences des participants à ce projet ont montré que les lois et les règles relatives à l'accessibilité n'incluent pas souvent les invalidités épisodiques. La plupart se concentrent sur les invalidités visibles ou permanents. Cela exclut les personnes dont les besoins de santé évoluent.

5. Ce qui fonctionne : Aménagements et défense des droits : Les personnes interrogées dans le cadre de ce projet ont déclaré obtenir de meilleurs résultats lorsque les emplois étaient flexibles, comme le temps partiel, le télétravail ou la compréhension des équipes RH. Certaines ont créé leur propre entreprise. Le soutien de personnes ayant une expérience vécue a également été utile.

## Recommandations

1. Inscrire l'invalidité épisodique dans la loi : Définir clairement l'invalidité épisodique dans les règles d'accessibilité fédérales et provinciales.

2. Inclure les personnes ayant une expérience vécue : Collaborer avec les personnes ayant une invalidité épisodique lors de l'élaboration des politiques. Mettre en place des groupes consultatifs dirigés par elles.

3. Soutenir des milieux de travail inclusifs : Former les gestionnaires et les équipes RH à la compréhension des invalidités épisodiques. Veiller à ce que les aménagements en milieu de travail soient respectés.

4. Sensibiliser le public : Mener des campagnes pour sensibiliser tout le monde aux invalidités épisodiques.

5. Aider les petites entreprises : Fournir des outils et des exemples aux petites entreprises afin qu'elles puissent soutenir les travailleurs ayant une invalidité épisodique.

6. Réduire les obstacles et soutenir les personnes : Faciliter l'obtention d'aide sans avoir à prouver sans cesse une invalidité, en particulier pour les personnes sans emploi stable ni couverture médicale.

## Prochaines étapes et orientations futures

À l'avenir, nous souhaitons inclure davantage de personnes et d'organismes issus des communautés francophones. Nous souhaitons également entendre les témoignages de travailleurs occupant des emplois qui n'ont pas été abordés lors de nos discussions précédentes.

## Remerciements

Nous reconnaissons le soutien financier de Normes d’accessibilité Canada.